



Rides et boursouflures sur les membranes de bitume modifié

Est-ce que les couvertures peuvent être construites de façon parfaite. Dans la plupart des cas, la réponse à cette question est non. Des imperfections esthétiques mineures n'ayant aucune conséquence sur la performance, peuvent toujours se manifester, à cause des matériaux utilisés, et des conditions d'installation.

Les membranes de bitume modifié, recouvertes d'une mince surface de protection (généralement des granules de céramique ou des feuilles de métal) sont particulièrement susceptibles de présenter ces imperfections. Contrairement aux couvertures multi-couches traditionnelles, ces membranes ne sont pas dissimulées sous une couche épaisse d'asphalte et de gravier. Les propriétés manifestes de leur surface de protection permettent de révéler plusieurs anomalies mineures, telles les inégalités du support ou de l'isolant qui seront immédiatement décelées sur la surface de la membrane de couverture. Avec le temps, à cause des intempéries et du vieillissement, ces imperfections inesthétiques deviendront de plus en plus apparentes. L'aspect visuel des membranes de bitume modifié présente toutefois des avantages particuliers. Certains défauts de fabrication, tels un enrobage inadéquat des granules de surface ou une couche inégale ou insuffisante d'enduit à l'endos, peuvent être détectés par une inspection des rouleaux avant l'installation. Les erreurs d'application graves sont presque toujours flagrantes, ce qui permet d'apporter des correctifs immédiats.

La décision de réparer une couverture de bitume modifié devrait, comme pour tout autre système de couverture, être prise uniquement après une sérieuse réflexion et devrait être basée, à l'origine, sur les conséquences produites sur la performance. Des joints ouverts, des gueules de poissons aux chevauchements, de vastes surfaces de membranes non adhérees et les surfaces où la surchauffe a provoqué la distorsion de l'armature, devraient être corrigés aussitôt que possible. D'un autre côté, les anomalies quelconques, telles les rides et boursouflures mineures, doivent être perçues comme étant inhérentes aux caractéristiques physiques de ces matériaux et aux méthodes d'application préconisées. Rapiécer une petite ride ou une petite boursouffure, à cause du seul aspect visuel, n'est pas justifié dans la majorité des cas, et généralement la réparation se révélera pire que l'imperfection à corriger.

Comme les entrepreneurs possèdent de plus en plus d'expérience dans la pose des membranes de bitume modifié, les techniques d'application ont évolué, de façon à réduire significativement la manifestation et la sévérité de ces imperfections. Ces techniques, n'élimineront cependant pas complètement les anomalies mineures. On doit tenir compte que les coûts d'un projet de couverture peuvent être accrus de façon significative par les tarifs de la main-d'oeuvre, la prolongation de l'échéancier de construction sans apporter une protection supplémentaire au propriétaire et sans accroître la performance de la couverture de façon significative.

Nous avons maintenant la preuve que les membranes de bitume modifié présentent des performances satisfaisantes dans la majorité des régions de notre pays. Comme tous produits, cependant, elles possèdent des limites. On ne doit pas oublier que leur but premier est de constituer une barrière contre l'humidité. Même si elles sont disponibles dans une variété de surfaces et de textures, de différents coloris, leurs propriétés physiques inhérentes ne permettent pas, dans la plupart des cas d'offrir une

apparence absolument impeccable. Les personnes qui spécifient ces membranes doivent avoir un niveau d'expectative raisonnable en considérant qu'un niveau d'attention et de compétence raisonnables seront apportés dans leur application.

Les opinions exprimées ci-dessus sont celles du Comité Technique National de l'ACEC. Ce bulletin technique est distribué dans le but de véhiculer des renseignements pertinents sur l'industrie de la couverture. Les énoncés, commentaires, opinions et conclusions, s'il y a lieu, ne constituent pas un avis techniques définitifs, nous invitons le lecteur à solliciter l'avis d'un professionnel en génie ou en architecture. Aucune responsabilité ne sera assumée par l'ACEC, l'un des officiers ou directeurs de même que par des membres ou employés sur l'interprétation et l'utilisation que le lecteur pourra faire des renseignements contenus dans ce bulletin.